

Veille internationale

Argentine

En devenant Sergia, Sergio, un fonctionnaire argentin, a pu devancer de cinq ans sa retraite. Anecdotique et dans l'air du temps, la nouvelle offre néanmoins l'occasion de jeter un éclairage sur une réalité moins connue en Occident : le caractère genré de l'âge normal de la retraite dans plusieurs pays du monde (47 pays selon une recension de la Banque mondiale). Si la moyenne d'écart est de quatre années au sein des pays qui ont adopté une telle approche, c'est en Chine où la différence est la plus marquée. Là, les femmes peuvent se prévaloir des mesures de soutien à la retraite dix années plus tôt que leur contrepartie masculine. Une telle approche en matière de retraite se pratique surtout en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/03/26/dans-quels-pays-les-femmes-peuvent-elles-prendre-leur-retraite-avant-les-hommes_5276542_4355770.html

France

Malgré la grogne populaire contre les multiples projets de réforme du président Macron, la réforme des retraites est mise de l'avant. Prévue pour entrer en vigueur en 2019, cette réforme vise à unifier les caisses de retraite en instaurant un système de retraite à point notionnel. Ce système, similaire à celui de la Suède, de l'Allemagne et de l'Italie, permet à chaque cotisant d'accumuler un nombre de points qui seront transformés en pension mensuelle une fois la retraite atteinte. Ce passage des points à la rente se fait selon un facteur de conversion qui peut prendre en compte plusieurs facteurs, dont le nombre d'années cotisées ou l'espérance de vie. Ainsi, la Suède ajuste le montant de la pension en prenant en compte le service militaire ou la garde d'enfants. Cette réforme permettrait à tous les travailleurs de bénéficier des mêmes règles, peu importe leur statut (fonctionnaire, cadre, travailleur autonome, etc.). Les critiques avancent tantôt que cette réforme diminuera les pensions, tantôt qu'elle contraindra les travailleurs à demeurer sur le marché du travail plus longtemps.

<https://www.journaldunet.fr/management/guide-du-management/1195133-reforme-retraites/>

Tunisie

À en croire un récent communiqué du Fonds monétaire international (FMI), l'âge normal de la retraite devrait être relevé en Tunisie. C'est du moins la conclusion préliminaire à laquelle est arrivée une équipe d'analystes de cette organisation. En plus de cette mesure, d'autres « réformes paramétriques » sont attendues en matière de sécurité sociale, tout comme l'est une augmentation des coûts de l'énergie, actuellement « injustement » sous les prix internationaux, toujours selon le FMI. Ce pays du Maghreb a reçu une aide financière du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) de ce Fonds.

<http://www.imf.org/fr/News/Articles/2018/04/13/pr18128-imf-statement-on-tunisia>

Organisations internationales

Gérant la plupart du temps les caisses de retraite des pays qui en ont institué, les fonds souverains ont vu la valeur de leurs actifs atteindre 7,5 trillions de dollars américains le 31 mars dernier. Selon la firme Preqin, il s'agit d'une augmentation de 13 % sur un an, dépassant nettement la croissance des deux années antérieures, de 1 % et de 3 %. Quoiqu'on compte 78 fonds souverains à travers le monde, 74 % de la valeur des actifs de ces fonds se concentre dans les mains des dix plus importants d'entre eux (le fonds souverain de la Norvège ayant franchi le cap du trillion en valeur d'actifs dans la dernière année). Si plusieurs États ont créé de tels fonds dans les dernières années, à contresens, et vraisemblablement pour des raisons budgétaires selon Preqin, la Russie a décidé de cesser les activités du sien en début d'année 2018.

<http://www.pionline.com/article/20180418/ONLINE/180419825/preqin-sovereign-wealth-fund-assets-rise-13-for-12-month-period>